

Le projet Retour au bercail est une initiative du réseau de la Commission populaire

Depuis avril 2008 jusqu' à juin 2009, le projet **Retour au bercail** a contribué aux efforts communautaires pour ramener Abousfian Abdelrazik chez lui à Montréal. Depuis le retour d'Abdelrazik en juin dernier, le projet Retour au bercail reste actif pour réclamer l'imputabilité et contribuer à faire retirer Abdelrazik de la liste 1267.

Projet Retour au bercail
peoplescommission.org/fr/abdelrazik/
projectflyhome@gmail.com

Le **Réseau de la commission populaire** est un réseau montréalais surveillant et s'opposant à l'«agenda sécuritaire national». Le réseau est un espace où les individus et les groupes qui font face à l'oppression au nom de la «sécurité nationale» - tels que les autochtones, les personnes migrantes, les communautés racialisées, les organisations politiques radicales et les syndicats – ainsi que leurs alliés peuvent former des alliances, partager de l'information et coordonner des stratégies afin de défendre leur plein droits et leur dignité.

Réseau de la Commission Populaire
peoplescommission.org
abolissons@gmail.com



Justice pour Abdelrazik Énoncé du Projet Retour au bercail

Abousfian Abdelrazik, tout comme Abdullah Almalki, Ahmad El Maati, Muayyed Nureddin, Maher Arar et d'autres encore, est une victime de l'agenda sécuritaire national qui a piétiné les droits fondamentaux et la dignité des personnes immigrantes et des communautés racialisées au Canada.

Abousfian Abdelrazik a été arrêté alors qu'il était en visite au Soudan en 2003. En juin 2009, la Cour fédérale du Canada a conclu que son arrestation a probablement eu lieu à la demande du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS), une décision à laquelle le gouvernement n'a pas fait appel. Jamais accusé de quoi que ce soit, Abdelrazik a été battu, menacé et torturé pendant deux périodes de détentions totalisant une année et demie. C'est dans ce contexte qu'il a été interrogé par les agents du SCRS. En avril 2008, après avoir été répétitivement empêché de rentrer à Montréal par des agents canadiens, il a rendu son cas public et a pris refuge à l'ambassade canadienne à Khartoum, où il est demeuré pendant 14 mois.

Il aura fallu un importante vague de soutien de personnes à travers le Canada, ainsi que des démarches légales, afin de lui permettre enfin de rentrer et de le réunir avec ses enfants à Montréal le 27 juin dernier. Après six difficiles années en exil, Abdelrazik est enfin rentré au bercail – mais sa lutte est loin d'être terminée.

EN 2006, à son insu, le nom d'Abdelrazik a été ajouté à une liste établie selon la Résolution 1267 de l'ONU (la «liste 1267»). Cette politique bannit de tout voyage et gèle les avoirs des personnes qui sont inscrites à la liste.

La réglementation canadienne appliquant la liste 1267 interdit à quiconque de fournir de l'aide matérielle à Abdelrazik, ce qui inclut salaire, prêts de n'importe quel montant, nourriture, ou vêtements. En juillet 2009, le Ministre des Affaires étrangères et de la Sécurité publique a refusé la demande d'Abdelrazik afin d'obtenir de l'aide pour faire retirer son nom de la liste, le renvoyant cyniquement aux procédures de retrait de la liste sur le site internet du comité 1267 de l'ONU.

Alors que la liste 1267 impose indéfiniment de sévères restrictions à la liberté des personnes et de leurs familles, les procédures d'inscription ou de retrait de la liste manquent à tous critères de régularité des procédures, même les plus minimaux. Les allégations sont vagues, les preuves, s'il y en a, sont secrètes, et il n'y a aucun droit d'audience ou d'appel. La Cour fédérale a écrit dans sa décision datant de juin 2009 dans le dossier d'Abdelrazik: «Il n'y a rien dans la procédure d'inscription ou de retrait de la liste qui reconnaisse les principes de justice naturelle ou qui ne fournisse d'équité de base en matière de procédures. »

Le Règlement d'application des résolutions des Nations Unies sur Al-Qaïda et le Taliban qui serve à appliquer la liste 1267 au Canada n'ont même jamais été débattus au Parlement. Néanmoins, ils autorisent des violations des plus fondamentaux droits humains.

Tant la liste 1267 de l'ONU que les règlements canadiens appliquant la liste servent l'agenda politique qui se base sur un concept de "sécurité nationale" raciste. Hautement profitables pour certain-es, cet agenda marginalise encore davantage les communautés ciblées, crée de la peur et faire taire le débat, délégitimant la résistance et justifiant l'oppression. Sur le front global, l'agenda sécuritaire national a lancé une guerre de terreur sur le monde Musulman et arabe, qui a causé des dévastations de tous genres et causé un nombre incalculable de morts.

Au même moment, les agents canadiens qui ont joué un rôle dans l'arrestation, la torture et l'exil d'Abdelrazik sont restés en poste. Les institutions gouvernementales au sein desquelles ces gens travaillent, incluant le SCRS, sont demeurés inchangés.

Le Projet Retour au bercail, ainsi que les groupes et organismes ci-bas, exigent ce qui suit :

[1] Que le Canada mettent tous les efforts nécessaires à faire en sorte que le nom d'Abousfian Abdelrazik soit immédiatement retiré de la liste 1267 de l'ONU;

[2] Que le *Règlement d'application des résolutions des Nations Unies sur Al-Qaïda et le Taliban* du Canada soit abolis;

[3] Que le Canada utilise de tous moyens en son pouvoir afin de forcer le Conseil de sécurité de l'ONU d'abolir la liste 1267;

[4] Que tous les officiels canadiens impliqués dans l'arrestation, la torture et l'exil d'AA – particulièrement ceux qui sont les plus hauts placés – soient tenus responsables de leurs actes et soit accusés au criminel, démis de leurs fonctions, formellement sanctionnés, ou assujettis à d'autres mesures appropriées;

[5] Que, reconnaissant que rien ne peut rendre ces six années perdues, ni réparer les blessures subies par Abousfian Abdelrazik et sa famille, que réparation et compensations adéquates leur soient faites; et

[6] Que le SCRS soit obligé de cesser sa campagne de harcèlement à l'encontre des Musulman-es, des arabes, et des autres communautés ciblées.

Pour une liste à jour des organisations qui endossent cet énoncé : peoplescommission.org/fr/abdelrazik/